Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2015) **Heft:** 2102

Artikel: Élection du Conseil fédéral : la discipline liberticide de l'UDC : une

souricière pour venger la non-réélection de Blocher

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017422

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Election du Conseil fédéral: la discipline liberticide de l'UDC

Une souricière pour venger la non-réélection de Blocher

Jean-Daniel Delley - 28 novembre 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/28493

C'est l'histoire d'un plan de communication élaboré soigneusement et de longue date. C'est aussi l'histoire d'une souricière dans laquelle les parlementaires sont priés de s'introduire... librement.

L'UDC a mis en place au printemps 2014 déjà l'entreprise de reconquête de son deuxième siège gouvernemental.

Elle a tiré les leçons du piètre spectacle d'improvisation qu'elle avait livré en 2011: ses dirigeants, insatisfaits des candidatures proposées par les sections cantonales, avait lancé au dernier moment le Zurichois Bruno Zuppiger. Mais une semaine avant le jour J, l'hebdomadaire *Die Weltwoche* révélait que le prétendant s'était rendu coupable de captation d'héritage. Sortie sans gloire du candidat.

Pour parer à toute surprise, le parti a donc désigné une commission dite de recherche, chargée d'examiner les propositions des sections cantonales et de sélectionner les papables à l'intention du groupe parlementaire. La présence dans cette commission d'Adrian Amstutz, chef du groupe, et de Walter Frey, ancien conseiller national et proche de Blocher, devait garantir des choix orthodoxes.

Comme il est essentiel

d'occuper sans relâche le terrain médiatique, y compris durant l'été, le président de l'UDC Toni Brunner, pourtant conscient du refus qu'il allait essuyer, lançait en août 2015 le nom d'Adrian Amstutz, lequel bien sûr déclinait l'offre. Puis ce fut au tour de Christoph Blocher de pousser Toni Brunner lui-même, «le candidat idéal». Sans plus de succès. On voit la manœuvre: évoquer des candidats de la ligne dure, qui en réalité ne veulent pas du job, pour ensuite se replier sur d'autres noms plus «présentables», preuve que le parti sait arrondir les angles lorsqu'il s'agit de prendre pleinement sa part de la responsabilité gouvernementale.

En novembre, la commission de recherche transmet au groupe parlementaire une liste de onze papables, Parmi eux, Thomas Aeschi, un candidat de dernière minute. En effet, la section zougoise s'est prononcée le 13 octobre en faveur du conseiller d'Etat Heinz Tännler. Lequel renonce le 21, sans explication, si ce n'est que son passage en tant que chef juriste à la Fifa fait l'objet de critiques. Le 22 octobre déjà, la Weltwoche présente Aeschi comme le candidat idéal et celui-ci est aussitôt adoubé par un vote par courriel du comité de la section.

Longtemps le Grison Heinz

Brand a fait figure de grand favori. Chef de la police cantonale des étrangers avant d'être élu au Conseil national. il devait ravir la tête du département fédéral de justice et police à Simonetta Sommaruga, la bête noire de l'UDC, et conduire enfin une politique migratoire plus ferme. On allait voir ce qu'on allait voir! Est-ce le soudain flux de réfugiés de cet automne - les slogans ne suffiront pas à y répondre - qui a changé la donne? C'est maintenant le jeune Zougois qui porte les espoirs de l'UDC et qui est prédestiné à assainir les finances fédérales.

Il ne manque plus qu'un élément pour achever la mise en place de la souricière. Les présidents du PDC et du PSS croient tendre un piège à l'UDC en l'enjoignant de présenter un candidat latin. Or cette exigence va permettre aux conservateurs nationalistes de maximiser les chances de leur candidat préféré. D'accord, rétorquent-ils, ce sera un ticket à trois représentant les régions linguistiques. Or le poids démographique de la Suisse francophone ne justifie pas un troisième magistrat romand. Quant au Tessin, il n'a à offrir gu'un élu de la Lega provocateur ayant pour l'occasion acquis précipitamment sa carte de l'UDC. La voie serait donc libre

pour Thomas Aeschi.

Après l'éjection de Blocher du Conseil fédéral et pour verrouiller la procédure, l'UDC a introduit dans ses statuts une disposition d'exclusion automatique de tout membre qui accepterait son élection sans être le candidat officiel du parti. Plus encore, les onze prétendants sélectionnés par la commission de recherche ont signé une déclaration selon laquelle ils refuseraient une élection s'ils n'étaient pas désignés par le groupe parlementaire. «Rester libre» proclamait le slogan de campagne de l'UDC. Sauf au

sein du parti et pour les membres de l'Assemblée fédérale.

Nous militons depuis longtemps pour que la participation de l'UDC au gouvernement soit assortie de conditions minimales (DP 1925). Mais le Parlement ne semble pas disposé à faire ce pas, tant prévalent les échanges de bons procédés – je te tolère, tu me tolères. Pour sauvegarder sa dignité, il devrait au moins refuser le chantage de l'UDC et élire le candidat de son choix, sans tenir compte des menaces.

Car la souricière imaginée pour venger la non-réélection de Blocher bafoue la compétence de l'Assemblée fédérale en lui substituant celle d'un parti. Elle bafoue également le droit d'éligibilité au Conseil fédéral, qui appartient à chaque citoyenne et citoyen. Elle bafoue enfin l'obligation faite aux élus de voter sans instructions.

Et si aucun candidat de l'UDC n'accepte son élection, le Parlement pourrait chercher ailleurs sur l'échiquier politique, là où la concordance a encore une signification.

Les musulmans en Suisse: quel problème?

Un portrait, vus par eux-mêmes et comme on les voit - mais qui date de six ans

Albert Tille - 26 novembre 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/28482

Les attentats terroristes de Paris alertent l'Europe. Dans un amalgame plus ou moins conscient, l'islamophobie gagne partout du terrain. La Suisse ne fait pas exception.

Sa méfiance à l'égard de l'islam existe d'ailleurs depuis des années. Rappelons qu'en 2009, 57,5% des votants et une large majorité des cantons à l'exception de Bâle-Ville, Genève, Neuchâtel et Vaud ont accepté l'initiative contre les minarets.

Qui sont donc ces musulmans vivant en Suisse, vus par beaucoup comme un problème? Au-delà des craintes et des polémiques, une étude financée par le Fonds national suisse tente d'y répondre. Réalisée en 2009, elle n'a été publiée aux Presses polytechniques et universitaires romandes qu'en 2015. Six ans plus tard, ce portrait des musulmans pourrait nécessiter quelques retouches en raison notamment de l'arrivée de nouveaux migrants en provenance des pays arabes.

Cette étude réalisée par un groupe de l'Université de Genève a procédé par sondage. Et comme les quelque 450'000 musulmans de Suisse ne représentent pas un groupe homogène, les chercheurs ont constitué trois échantillons représentatifs de personnes se déclarant musulmanes issues de Turquie, de l'ex-Yougoslavie et du Maghreb.

La batterie de questions qui leur ont été posées l'a été également à un échantillon de Suisses non musulmans. C'est, pour faire court, les musulmans comme ils sont et comme on les voit.

Formation, travail

Les Turcs et les ex-Yougoslaves sont les premiers venus,